

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 4 mai courant (1896), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Compton, Westbury : M. Philéas Turcotte, en remplacement de M. Narcisse Reid, absent.

Comté de Laval, village Sainte-Rose : M. Damien Cyr, en remplacement de M. Arsène Cloutier, décédé.

Comté d'Ottawa, Saint-Etienne de Chelsea : M. Michael Duffy, en remplacement de M. Martin Welch, junior, décédé.

Comté de Stanstead, Bartford : M. Olivier Champagne, en remplacement de M. Césaire Charland, absent.—*Gazette officielle*, 16 mai dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher le village d'Ormstown de la municipalité scolaire de Saint-Malachie d'Ormstown comté de Châteauguay, et l'ériger en une municipalité scolaire séparée, sous le nom de "Village de Ormstown," avec les mêmes limites que celles données comme municipalité de village, par proclamation du 18 décembre 1889.—*Gazette officielle*, 16 mai dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Eriger en municipalité scolaire, la paroisse de "Notre-Dame du Saint-Rosaire", dans le comté d'Arthabaska, avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en date du 14^e jour du mois de mars 1894.—*Gazette officielle*, 16 mai dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Eriger en municipalité scolaire le "canton Loranger," dans le comté d'Ottawa, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme tel canton.—*Gazette officielle*, 16 mai dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 4 mai courant (1896), de nommer M. Pierre Bérubé, fils d'Anselme, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Louis de Kamouraska, comté de Kamouraska, en remplacement de M. Joseph Dionne, qui a quitté la municipalité.—*Gazette officielle*, 23 mai dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Eriger en municipalité scolaire sous le nom de "Saint-Benjamin du Lac-à-Busque," le territoire suivant, savoir :

1° Les 29 premiers lots des rangs XI, XII, XIII et XIV du canton de Cranbourne, comté de Dorchester;

2° Les 37 premiers lots des rangs I et II du canton de Watford, même comté;

3° Les 30 premiers lots du III^e rang du dit canton de Watford, même comté;

4° Les 5^e et 6^e concessions des paroisses de Saint-François et de Saint-George-d'Aubert-Gallion, comté de Beauce.—*Gazette officielle*, 23 mai dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Sainte-Angélique, dans le comté d'Ottawa, tout le territoire mentionné dans la proclamation du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en date du 23 octobre 1894, et l'annexer à la municipalité scolaire de Montebello, dans le même comté.—*Gazette officielle*, 23 mai dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Pierre-aux-Liens, dans le comté de Jacques-Cartier, le lot de terre désigné au cadastre officiel de la paroisse des Saints-Anges de Lachine, sous le numéro neuf cent quinze, et l'annexer à la municipalité scolaire de la paroisse de Lachine, dans le même comté.—*Gazette officielle*, 23 mai dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Eriger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de Sainte-Catherine, dans le comté de Portneuf, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du lieutenant-gouverneur, en date du 10 avril dernier, 1896.—*Gazette officielle*, 30 mai dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 mai courant (1896), d'annexer à la municipalité de "Saint-Jean", comté du Saguenay, toute la partie ouest du canton Dumas (comté de Saguenay) comprise entre la rivière "Petit-Saguenay" et le canton Saint-Jean, comté de Chicoutimi.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1^{er} juillet prochain (1896).—*Gazette officielle*, 30 mai dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 mars courant (1896), d'ériger en municipalité scolaire distincte, le "Village de Marbleton", comté de Wolfe, pour les protes-